

CABINET Me KARIM BEN HAMIDA

Avocats & Conseils Juridiques

Présentation

Cabinet Me Karim Ben Hamida est un cabinet d'avocats qui offre aux entreprises, aux organismes publics, ainsi qu'aux ONG, une assistance juridique à compétence multiple.

Notre cabinet dispose d'une expertise dans plusieurs domaines du droit. A ce titre, nous intervenons dans tous les secteurs d'activités, forts de notre connaissance des contextes économique et politique Tunisiens et de notre maîtrise reconnue de diverses branches du droit.

Nous conseillons des investisseurs étrangers, des entreprises opérant dans divers secteurs économiques, ainsi que des ONG, sur tous les aspects juridiques de leurs activités.

DOMAINES D'EXPERTISE

La multi-expertise du cabinet nous permet de proposer à nos clients une prestation juridique globale en matière de conseil et de contentieux.

Notre cabinet a particulièrement développé son expertise dans les domaines suivants :

ARBITRAGE

Notre cabinet a développé une expertise de pointe dans l'assistance de ses clients dans le cadre des procédures arbitrales en Tunisie et à l'étranger.

Nous intervenons également de manière très régulière en tant qu'arbitres dans des affaires internes et internationales (CCI, CIRDI et autres).

DROIT DES SOCIETES

Nous conseillons nos clients pour le choix de la forme juridique la mieux adaptée à leur projet d'entreprise, ainsi qu'en matière d'acquisition et de prise de participation de sociétés Tunisiennes. A ce niveau, nous assurons l'audit juridique, la négociation et la rédaction de la documentation d'acquisition. Nous assurons le suivi juridique des assemblées générales et conseils d'administration. (Assistance aux réunions des organes sociaux, établissement des PV de réunions, accomplissement des formalités de publicité).

Nous assistons nos clients en matière de modifications statutaires: Mise à jour des statuts, opérations sur le capital (augmentation, réduction), transfert de siège, transformation de la forme de société, changement de dirigeants... En outre, nous intervenons devant les tribunaux pour toutes questions se rattachant aux relations entre l'entreprise et les tiers, entre actionnaires, ainsi qu'aux relations entre actionnaires et dirigeants, et toutes questions relatives à la bonne exécution du pacte social.

CABINET Me KARIM BEN HAMIDA

Avocats & Conseils Juridiques

DROIT DES CONTRATS

En raison de la diversité des activités de nos clients, nous sommes expérimentés en matière de négociation et de rédaction de contrats sophistiqués, notamment dans les domaines suivants:

- **Financier** (contrats de financement, garanties bancaires...)
- **Industriel** (partenariats, groupements d'entreprises, transfert de technologie...)
- **Commercial** (contrats de distribution, de licence de marque, Cession de fonds de commerce...)
- **Informatique** (contrats de licence, de cession de logiciels...).

Nous intervenons aussi en matière de négociation et rédaction de contrats courants, notamment les baux commerciaux, les conditions générales de vente, les contrats de travail etc...

Enfin, nous intervenons devant les tribunaux pour toute question se rattachant au recouvrement de créances ou de mise en jeu de la responsabilité contractuelle.

DROIT DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS

Notre cabinet intervient fréquemment en qualité de conseil juridique aux côtés d'investisseurs lors de leur implantation en Tunisie, dans tous les secteurs de l'industrie et des services.

Nous assistons nos clients dans différents domaines : Constitution et acquisition de sociétés, privatisations, prises de participation... Nous les conseillons sur la mise en place de structures appropriées à leurs projets: *Joint ventures*, sociétés à capitaux exclusivement étrangers, sociétés mixtes, holdings, bureaux de représentation, etc...

Sur le plan juridique, nous prenons en charge l'ensemble des dossiers relatifs à l'implantation des investisseurs internationaux en Tunisie: Négociation, rédaction de contrats, démarches auprès des administrations. Nous assurons également le suivi juridique des projets notamment en matière de droit des sociétés, droit fiscal et droit du travail.

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le cabinet a développé une expertise particulière en matière de conseil et d'assistance relatifs aux procédures de protection des marques de fabrique, de commerce et de services, de dessins et modèles industriels ainsi que la protection par brevet d'invention auprès des autorités compétentes

Nous intervenons aussi en matière de représentation des clients et de défense de leurs droits dans le cadre des contentieux en contrefaçon.

CABINET Me KARIM BEN HAMIDA

Avocats & Conseils Juridiques

DROIT DE LA CONCURRENCE

Nous assistons les entreprises dans le cadre de pratiques, comportements ou situations qui peuvent poser problème au regard des règles de la concurrence.

Le Cabinet conseille également les entreprises leaders sur leur marché sur les contraintes particulières qui peuvent naître au regard de l'interdiction des abus de position dominante et des abus de dépendance économique. Outre cette activité de conseil, le Cabinet intervient régulièrement devant le Conseil de la Concurrence, soit aux cotés d'entreprises plaignantes dans le cadre de saisine directe du Conseil de la concurrence, soit pour la défense d'entreprises mises en cause devant la même autorité.

CONTENTIEUX FISCAL

Le cabinet assiste ses clients dans leurs relations avec l'administration fiscale, à chacune des phases d'un contrôle ou d'un contentieux fiscal. A ce niveau, nous représentons nos clients et défendons leurs intérêts devant toutes les juridictions de l'ordre administratif et judiciaire.

DROIT DU TRAVAIL

Nous assistons nos clients en matière de conseil et de contentieux du travail et de la protection sociale.

Nos principales prestations dans ce domaine sont :

- Le conseil et l'assistance en matière de conclusion, exécution et rupture du contrat de travail.
- La représentation des clients et la défense de leurs intérêts devant toutes les juridictions compétentes en matière du droit du travail et de la sécurité sociale.

DROIT FONCIER

Le Cabinet intervient régulièrement dans les transactions immobilières. A ce niveau, nous nous mobilisons pour réaliser les audits juridiques nécessaires. Nous négocions et rédigeons les contrats et la documentation annexe après avoir étudié et conseillé nos clients pour l'appréciation des risques et des enjeux juridiques.

En outre, le Cabinet intervient fréquemment devant les tribunaux immobiliers et auprès de la conservation de la propriété foncière dans le cadre de l'enregistrement des biens immobiliers, de l'immatriculation foncière et de l'enregistrement des sûretés.

CABINET Me KARIM BEN HAMIDA

Avocats & Conseils Juridiques

LANGUES DE TRAVAIL

Les langues de travail du cabinet sont le français, l'anglais et l'arabe.

METHODES DE TRAVAIL

Nous assurons une grande réactivité et traitons les opérations des plus simples aux plus complexes en limitant les coûts pour nos clients qui bénéficient d'une relation de proximité avec le cabinet.

NETWORK

Le cabinet s'est constitué au fil du temps et des expériences, un réseau informel de confrères, en Tunisie et à l'étranger, avec lesquels il a l'habitude de travailler.

Nous pouvons, selon le cas, traiter directement avec les juristes internes ou les conseils habituels de nos clients (avocats, experts comptables, agents d'assurance, etc.), ou bien proposer un panel de spécialistes dont on a pu tester la disponibilité et la compétence.

CONTACT

Pour plus de détails, veuillez nous contacter:

Cabinet Maître Karim Ben Hamida
38, Rue Abou Al Baka
Cité olympique - 1003
Tunis - Tunisie.

T: (+ 216) 71 806 098
M: (+ 216) 98 382 418
contact@karimbenhamida.com
www.karimbenhamida.com

Nos bureaux sont situés à 5 minutes de la zone industrielle de la Charguia, à 10 minutes de l'aéroport international de Tunis Carthage ainsi que du centre ville de Tunis et des berges du lac.